



Dcem pour mineur étranger

Par **kawthar**, le **05/08/2011** à **14:52**

Bonjour,

je suis française d'origine marocaine , marié 3enfant ,ma soeur agé de 13ans est rentré en france avec visa courte séjour va etre scolarisé ici ,pour le legement elle est avec moi , ses parents sont au maroc vive pas en france ,est ce que peut avoir DCEM de son cas?est ce que j'ai le droit d'voir l'autorité parentale par ce que si ma soeur ? j'ai le(khafala) est ce que sa peut aidé? merci